

## 1.7 Un meilleur suivi des progrès des élèves

### L'ESSENTIEL

- L'évaluation de CM2 se déroule dorénavant en fin d'année scolaire.
- Une nouvelle évaluation est mise en place en fin de 5<sup>e</sup> dans les collèges volontaires.
- À l'école, le livret personnel de compétences devient numérique. Au collège, l'application informatique a déjà été déployée en 2010-2011.

Les évaluations nationales permettent aux enseignants de mieux repérer les besoins de chaque élève aux moments clés de leur scolarité. C'est aussi un moyen pour les élèves et leurs parents de mesurer les progrès accomplis.

Les évaluations représentent également un outil important d'aide au pilotage du système éducatif, aussi bien à l'échelle de l'école, de l'établissement, du département, de l'académie que du territoire national.



### Des évaluations en fin de CE1 et de CM2

La fin du CE1, puis celle du CM2, constituent deux étapes essentielles du parcours scolaire de l'élève avant son entrée au collège. C'est donc un moment privilégié pour effectuer un bilan des acquis en français et en mathématiques. La fin du CE1 et celle du CM2 coïncident également avec la fin du cycle 2 et du cycle 3.

- La fin du CE1 marque la rupture entre la phase des premiers apprentissages de la lecture et des mathématiques et celle de l'approfondissement. C'est le **premier palier du socle commun**.
- À la fin du CM2, il est possible d'évaluer l'autonomie des élèves à lire, écrire, compter et raisonner. C'est aussi la **fin de l'école primaire** et le **deuxième palier du socle**. À partir de 2011-2012, l'évaluation de CM2 se déroulera en fin d'année scolaire, dans un cadre renouvelé.

Les évaluations nationales, ainsi que les appréciations quotidiennes des maîtres, serviront de guide aux enseignants pour accompagner les progrès des élèves et pour leur apporter les aides nécessaires.

### Un nouveau bilan des acquis en fin de 5<sup>e</sup>

La fin de 5<sup>e</sup> est un moment favorable pour effectuer un **dernier bilan intermédiaire** en français et en mathématiques, avant la validation du socle commun en classe de 3<sup>e</sup>. L'évaluation de fin de 5<sup>e</sup> permet d'apprécier les évolutions et les progrès de l'élève depuis le CM2. Elle constitue **un nouvel outil de pilotage du système éducatif**.

Cette évaluation nationale sera **expérimentée en juin 2012, dans tous les collèges volontaires**. Elle sera **généralisée en 2013**.

### L'informatisation du livret personnel de compétences

De l'école élémentaire jusqu'à la fin de la scolarité obligatoire, tous les progrès de l'élève sont enregistrés et suivis par les enseignants grâce au livret personnel de compétences (LPC). Il s'agit également d'un **outil de dialogue** avec la famille. Les enseignants valident progressivement les compétences du socle, attendues à chacun des trois paliers : en CE1, en CM2 et en fin de troisième. Pour obtenir le diplôme national du brevet, les élèves doivent avoir validé les sept compétences du palier 3 du socle commun.

Inclus, à l'école, dans le **livret scolaire** de l'élève, le LPC fait partie intégrante de son **dossier scolaire au collège**. Il est transmis aux nouvelles équipes pédagogiques lors des changements d'école ou d'établissement scolaire, y compris lors du passage au lycée ou en CFA.

Pour mieux gérer le livret personnel de compétences, une **application numérique** a été déployée dans tous les collèges en 2010-2011. Son usage est **étendu en 2011-2012, à titre expérimental, aux écoles volontaires**.

L'informatisation du LPC permettra d'éditer à tout moment des bilans détaillés des acquis afin de communiquer plus régulièrement avec les familles.

Une application complémentaire comprenant un livret scolaire interfacé avec le LPC sera fournie aux écoles volontaires au cours de la même année.